

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 27 FÉVRIER 1917

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1916

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
21, Rue de la Limite.

1917

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1916

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 27 FÉVRIER 1917

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1916

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite.

1917

DIRECTION.

Gouverneur : M. J. JADOT.
Vice-Gouverneur : M. le Baron JANSSEN.
Directeur-Trésorier : M. A. SERRUYS.
Directeurs : MM. le Chevalier E. CARTON DE WIART.
E. FRANCQUI.
G. COOREMAN.
ED. DE BRABANDER.

COMMISSAIRES.

MM. le Baron ALF. D'HUART.
P. CAPOUILLET.
le Comte DE BAILLET-LATOUR.
ED. VANDER LINDEN.
le Comte JOHN D'ULTREMONT.
L. HAMOIR.
le Baron C. GOFFINET.
le Comte T'KINT DE RODENSEKE
le Comte JEAN DE MERODE.

Secrétaire : M. AUG. CALLENS.

RAPPORT DE LA DIRECTION.

MESSIEURS,

Nous conformant à l'article 37 des statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu de notre quatre-vingt-treizième exercice social clôturé le 31 décembre 1916.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, les entreprises dont nous avons le contrôle à l'étranger poursuivent leur développement normal.

Les résultats de l'exploitation des charbonnages sont peu satisfaisants; les efforts ont tendu principalement à maintenir les chantiers en activité de manière à procurer du travail à la classe ouvrière. Les charges énormes que les charbonnages se sont imposées pour aider leur personnel, dont le travail a été limité à quatre jours par semaine, et l'élévation du prix des matières premières ont naturellement entraîné une augmentation consi-

déirable des prix de revient ; d'autre part, les prix de vente n'ayant pas été augmentés, il en résulte que la plupart de nos entreprises charbonnières sont actuellement en perte sensible.

Les onze charbonnages patronnés par la Société Générale ont produit ensemble, en 1916, 3,450,000 tonnes soit 67 p. c. de leur production normale.

L'arrêt de la vie économique a exercé sa répercussion sur les transactions bancaires dont l'importance a encore diminué ; l'afflux continu de l'argent vers les banques ne démontre que trop clairement l'étendue de la crise que le pays traverse.

Pour les raisons déjà exposées dans nos deux précédents rapports, nous ne publierons pas, à la suite de notre Bilan, l'inventaire des valeurs de notre Portefeuille dont la composition n'a d'ailleurs guère varié. Les faits ont corroboré jusqu'ici les appréciations que nous émettions l'an dernier sur la valeur de notre Portefeuille. Nous constatons, en effet, que sur la base des derniers cours connus pour les valeurs cotées, l'estimation de notre Portefeuille dépasse de quatre-vingt-dix millions le montant pour lequel il figure au Bilan.

Le public, comme en fait foi le nombre sans cesse croissant de nos clients et l'augmentation du chiffre de nos dépôts ordinaires, continue à apprécier les facilités que leur procurent nos services bancaires. Ceux-ci ont su faire face à tous les besoins, malgré le surcroît de besogne occasionné par l'important service de trésorerie du Comité National de Secours et d'Alimentation.

Le placement de nos obligations se poursuit dans de bonnes conditions. Pour répondre aux demandes de notre clientèle, nous avons décidé, vers la fin de l'année, d'émettre une nouvelle série d'obligations 4 p. c. à 8 ans

d'échéance. De même que pour les titres déjà en circulation, la Société Générale prend à sa charge l'impôt grevant les coupons des obligations nouvellement créées; cet impôt est actuellement de 6 p. c.

Des avances importantes ont encore été consenties à l'industrie, en vue de venir en aide au personnel ouvrier. Dans le même but et pour consolider les dettes antérieures de plusieurs sociétés patronnées ou agréées, nous avons placé des obligations ou des bons de caisse à courte échéance émis par ces Sociétés.

Nous avons continué à prêter notre concours et ouvert de larges crédits aux œuvres de secours et aux coopératives d'alimentation qui ont assuré la subsistance de toutes les classes de la société.

La guerre a imposé aux communes et surtout aux grandes villes des charges supplémentaires considérables; pour celles d'entre elles qui ont été obligées de se procurer des ressources importantes, nous avons, avec le concours d'autres banques, été amenés à leur ouvrir des crédits ou à placer, pour leur compte, des bons à court terme.

Malgré les crédits considérables que nous avions déjà consentis aux Municipalités du Nord de la France, nous leur avons encore accordé les nouvelles et importantes avances qu'elles ont sollicitées pour pourvoir, dans une certaine mesure, au ravitaillement de leurs populations.

Nous avons encore effectué, au cours de l'année 1916, plus de trois mille prêts, dont la plupart de minime importance, destinés aux besoins de la vie. Depuis le début de la guerre, nous avons accordé plus de douze mille prêts de ce genre, représentant au total 45 millions de francs environ.

En même temps que toutes les Banques du pays, nous avons dû participer à la prise ferme de l'Emprunt Interprovincial de frs. 300,000,000 pour le paiement de la troisième contribution de guerre imposée à la population belge par arrêté du 20 novembre 1916. La part de notre Etablissement a été fixée à 38 millions de francs.

Nous avons pensé que la Société Générale se devait à elle-même de maintenir ses subventions aux œuvres humanitaires et philanthropiques que la guerre a fait naître et en premier lieu au Comité National de Secours et d'Alimentation qui, depuis deux ans, rend au pays de si appréciables services.

Les subsides suivants ont été accordés :

Au Comité National de Secours et d'Alimentation . . .	fr. 300,000
A l'Ambulance du Palais Royal	» 10,000
Aux Oeuvres de Secours aux prisonniers de guerre et aux Invalides de la guerre.	» 27,000
Aux Oeuvres de Protection des Orphelins de la guerre et de Secours à l'Enfance	» 27,000
Au Comité de Secours en faveur du petit personnel de la Bourse	» 6,000

A ces subsides viennent s'ajouter les allocations de bienfaisance prévues par les statuts et dont le chiffre s'élève à 15,500 francs par an. De plus, à la suite de l'extension prise par les services du Comité National de Secours et d'Alimentation, nous avons mis à sa disposition, en dehors de la partie de nos bâtiments que le Comité occupait déjà, de nouveaux locaux dont nous supportons la charge d'entretien, de chauffage et d'éclairage, ainsi que les frais de surveillance. Nous sommes persuadés que vous approuverez ces dépenses et que vous estimerez comme nous qu'il convient de les amortir immédiatement.

Depuis le début de la guerre, nous avons dépensé, en allocations de secours, subsides aux œuvres, appointements des agents mis à la disposition du Comité National et charges diverses résultant de la centralisation, dans nos locaux, d'une grande partie des services du dit Comité, une somme d'environ 1,250,000 francs.

Nos sociétés filiales ayant leur siège dans les locaux de la Société Générale de Belgique ont, de leur côté, depuis le début de la guerre, dépensé en allocations, secours, appointements des agents mis à la disposition du Comité National et subsides aux diverses œuvres, une somme totale de fr. 450,000 environ.

Eu égard à l'augmentation considérable du prix de toutes les denrées et des objets de première nécessité, nous avons accordé à notre personnel une indemnité spéciale et des allocations mensuelles extraordinaires, en favorisant particulièrement ceux de nos agents mariés ayant charge de famille; de plus, nous intervenons pour une large part dans les dépenses du réfectoire où, moyennant une faible dépense, le personnel peut se procurer un repas substantiel.

Les bénéfices de l'exercice 1916, déduction faite des amortissements rendus nécessaires par suite de la baisse sensible des Fonds Publics nationaux et étrangers, sont approximativement les mêmes que l'année dernière; ils s'élèvent à la somme de fr. 2,239,723 89

Nous vous proposons d'opérer sur le Fonds de prévision temporaire un prélèvement de fr. 1,500,000 " de manière à faire ressortir le solde du Compte de Profits et Pertes à fr. 3,739,723 89

qui seraient répartis comme suit :

15 p. c. à la Réserve	fr.	560,958 58
au Fonds de bienfaisance.	»	45,500 »
2 p. c., tantième de la Direction . .	»	63,265 31
100 francs à chacune des 34,000 Parts		
de Réserve	»	3,100,000
somme égale.	fr.	3,739,723 89

Si vous approuvez cette proposition, le coupon n° 12 des Parts de Réserve sera payable par 100 francs à partir du 1^{er} mars prochain.

De même que l'année dernière, nous reproduisons à la suite de notre Rapport, le Bilan de notre Département d'Emission qui solde à l'Actif et au Passif par fr. 1,558,403,729 49.

L'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 1916 a réélu M. Ed. de Brabander, Directeur; elle a renouvelé les mandats de MM. le Comte de Baillet-Latour, Ed. Vander Linden et le Comte John d'Oultremont, Commissaires sortants.

Nous avons à déplorer la mort de cinq de nos agents, MM. Léon Dieudonné, Charles Fontaine, Louis Kips, Aimé Manderlier et Emile Van Buggenhout, tombés au champ d'honneur. Nous rendons un solennel hommage à la mémoire de ces braves.

Bruxelles, le 30 janvier 1917.

*Le Gouverneur,
Jean JADOT.*

*Le Secrétaire,
Aug. CALLENS.*

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

La stagnation de la vie industrielle et commerciale continue. Nous voulons espérer qu'au cours de l'année 1917 la paix rouvrira enfin une ère de calme et de travail.

En attendant, la Société Générale de Belgique a considéré qu'il était de son devoir de continuer à participer largement à toutes les œuvres que la situation critique de la Patrie a fait naître.

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur notre mission de contrôle pendant l'exercice écoulé.

Les réunions mensuelles du Conseil Général nous ont permis de suivre, dans les grandes lignes, les opérations sociales.

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes qui vous sont présentés ont été, de notre part, l'objet d'un examen scrupuleux. Nous avons procédé à leur vérification dans les conditions habituelles, qui ont toujours reçu votre approbation.

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes sont le reflet exact de la situation de la Société telle qu'elle ressort de la comptabilité. Les vérifications partielles de valeurs appartenant à la Société ou à des tiers, des

effets en portefeuille, des comptes courants, etc., ont démontré l'exactitude des relevés qui nous ont été communiqués, et n'ont donné lieu à aucune observation.

Le Collège des Commissaires se rallie à la proposition du Conseil de la Direction de prélever fr. 4,500,000 sur le « Fonds de prévision temporaire » qui présentera encore un solde de trois millions de francs.

Ce prélèvement permet de répartir, pour l'année 1916, un dividende de fr. 400, aux Parts de Réserve.

Nous vous invitons, en conséquence, à donner votre approbation au Bilan et au Compte de Profits et Pertes.

Nous nous associons à l'hommage rendu par la Direction aux membres du personnel tombés au champ d'honneur.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} A. B'HUART.

C^{te} DE BAILLET-LATOUR.

ED. VANDER LINDEN.

C^{te} JOHN D'QULTREMONT.

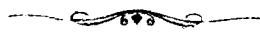
L. HAMOIR.

C^{te} T'KINT DE ROODENBEKE.

C^{te} J. DE MERODE.

Le Rapporteur :

PIERRE CAPOUILLET.



BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1916

BILAN ARRÊTÉ AU

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 2 janvier 1917.

*Le Vice-Gouverneur,
Bon JANSSEN,*

Les Directeurs,
A. SERRUYS,
E. FRANCQUI, ED. DE BRABAND

Le Gouverneur,
JEAN JADOT.

Le Secrétaire,
AUG. CALLENS.

31 DECEMBRE 1916

N° D'ORDRE DU BILAN		PASSIF	
actuel.	de 1915.		
1	1	Actionnaires pour 31,000 actions de 500 florins . . . fr.	32,804,232 80
2	2	Fonds de réserve au 31 décembre 1849	31,000,000 »
3	3	Nouveau fonds de réserve. Solde de 1914 fr. 37,475,568 26	
		Quinze pour cent des bénéfices de 1915. 563,693 88	<hr/>
			38,039,262 14
4	4	Fonds de prévision temporaire	3,000,000 »
5	5	Obligations émises	53,900,000 »
6	6	Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc.	983,000 »
7	7	Obligations 3 p. c. S ^{te} des ch. de fer Nord de la Belgique.	17,886,500 »
8	8	Caisse d'épargne	40,917,347 72
9	9	Caisse d'épargne. Compte d'intérêts.	1,126,113 05
10	10	Comptes courants avec Banques patronnées	29,217,175 19
11	11	Id. avec Sociétés { patronnées	9,781,822 35
		agrées	25,137,824 57
12	12	Id. avec correspondants pour Recouvre- ments	2,943,188 20
13	13	Id. avec correspondants pour Changes .	4,895,923 30
14	14	Id. Divers et Comptes d'ordre	167,218,143 01
15	15	Id. de Dépôt.	382,707,903 29
16	16	Déposants (comptes titres)	1,611,655,003 »
17	17	Propriétaires de titres à livrer.	132,825,408 »
18	18	Divers déposants de garanties	59,828,800 »
19	19	Passif du Département d'Emission.	1,558,403,729 49
20	20	Cautionnements statutaires (déposants)	<hr/> Pour mémoire
21	21	Profits et Pertes fr 5,379,623 89	
		Intérêts 5 p. c payés aux actionnaires » 1,639,900 »	<hr/> 3,739,723 89
			<hr/> Fr. 4,208,011,100 »

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

Baron ALF. d'HUART, *Président*, Comte DE BAILLET-LATOUR,
ED. VANDER LINDEN, Comte JOHN d'OLTREMONT, L. HAMOIR, Comte
T'KINT DE RODENBEKE, Comte JEAN DE MERODE.

P. CAPOUILLET, *Rapporteur.*

**COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES**

BILAN DE 1916.

COMPTE DE PROFITS

DÉBIT.

ET PERTES DE 1916.

CRÉDIT.



DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1916

DÉPARTEMENT

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF		
Or	fr.	1,215,250 »
Écus		1,812,715 »
Encaisse { Argent divisionnaire	»	8,337 »
Nickel, billon et divers		907 30
Monnaies allemandes.	»	25,549,440 88
Avoir à l'étranger		322,305,315 93
Prêts sur avoir à l'étranger		81,455,475 67
Prêts sur valeurs nationales		3,705,835 29
Prêts sur Bons des Provinces Belges		480,000,000 »
Effets sur la Belgique		59,672,559 96
Mobilier		12,570 45
Intérêts acquis sur avoir à l'étranger		527,626 55
Intérêts acquis à recevoir		13,818,563 55
Comptes d'ordre		
Nantissements de prêts		504,385,791 60
Dépôts à découvert.		11,920,000 »
Valeurs déposées en garantie		52,013,340 31
	Fr.	1,558,403,729 49

31 DECEMBRE 1916

PASSIF

Billets de Banque	881,023.000	fr.	881,023.000	»
Billets dans les caisses	30,557,817	»		
Billets en circulation		fr.	850,465,183	»
Comptes courants			115,551,013	46
Intérêts des Bons des Provinces Belges			13,800,000	»
Réescompte sur le premier trimestre de 1917			145,503	32
Administration civile impériale allemande :				
1 ^o Produit de l'Escompte et des Prêts excé- dant 3 1/2 p. c.	41,714	95		
2 ^o 1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets pendant le 4 ^e trimestre 1916	681,182	85	722,897	80
Profits et Pertes, solde au 31 décembre 1916, à reporter			9,400,000	»

Comptes d'ordre :

Déposants de Nantissements	504,385,791	60
Déposants à découvert	11,920,000	»
Déposants de valeurs en garantie	52,013,340	31
Fr.	1,558,403,729	49



DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1916

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DOIT

Solde reporté du 31 décembre 1915	62.655 »
Escompte :	
Réeescompte du Portefeuille Belge :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 291.893 70	
2 ^{me} id. » 135.352 70	702.711 67
3 ^{me} id. » 143.257 95	
4 ^{me} id. » 132.267 32	
Intérêts de prêts :	
Réeescompte des Prêts sur valeurs nationales :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 17.185 87	
2 ^{me} id. » 9.619 »	51.636 24
3 ^{me} id. » 11.535 37	
4 ^{me} id. » 13.296 »	
Frais Généraux :	
Frais généraux pour le :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 146.887 21	
2 ^{me} id. » 77.858 88	
3 ^{me} id. » 162.832 27	
4 ^{me} id. » 252.014 43	
	639.592 79
Frais généraux de fabrication des billets pour le :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 11.500 »	
2 ^{me} id. » 79.196 »	
3 ^{me} id. » 11.500 »	
4 ^{me} id. » 130.767 97	
	232.963 97
A l'Administration civile impériale allemande :	
Produit de l'Escompte et des Prêts excédant 3 1/2 p. c. :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 40.588 39	
2 ^{me} id. » 41.535 86	
3 ^{me} id. » 42.098 71	
4 ^{me} id. » 41.714 95	
	166.537 91
1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets :	
1 ^{er} trimestre 1916 fr. 366.286 69	
2 ^{me} id. » 361.155 49	2.333.800 39
3 ^{me} id. » 758.637 45	
4 ^{me} id. » 681.182 85	
	2.167.262 48
Profits et pertes :	
Solde au 31 décembre 1916, à reporter.	9.400 000 »
	TOTAL. . . fr. 13,423,360 06

D'ÉMISSION

— 27 —

ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 1916

AVOIR

Escompte :

Produit brut du :

1 ^{er} trimestre 1916	fr.	765,455 17	
2 ^{me} id.	»	626,914 55	2,454,528 60
3 ^{me} id.	»	559,116 62	
4 ^{me} id.	»	503,042 26	

Intérêts de Prêts :

Intérêts reçus pendant le

1 ^{er} trimestre 1916	fr.	382,890 74	
2 ^{me} id.	»	463,826 73	1,901,215 61
3 ^{me} id.	»	513,572 78	
4 ^{me} id.	»	540,925 36	

Intérêts liquidés des Provinces Belges :

Intérêts reçus pendant le

1 ^{er} trimestre 1916	fr.	2,266,666 65	
2 ^{me} id.	»	2,266,666 65	
3 ^{me} id.	»	2,266,666 65	9,066,666 60
4 ^{me} id.	»	2,266,666 65	

Droits de Garde :

Droits de garde perçus pendant le

4 ^{me} trimestre 1916.		949 25
---	--	--------

TOTAL . . . fr. 13,423,360 06

*Banques patroñées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

	CAPITAL.
<i>Alost,</i>	Banque Centrale de la Dendre
<i>Grammont,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dendre
<i>Lokeren,</i>	» » »
<i>Ninove,</i>	» » »
<i>Saint-Nicolas,</i>	» » »
<i>Termonde,</i>	» » »
<i>Anvers,</i>	Banque d'Anvers
<i>Bruges,</i>	Banque de la Flandre Occidentale
<i>Charleroi,</i>	Banque Centrale de la Sambre
<i>Thuin,</i>	Agence de la Banque Centrale de la Sambre
<i>Courtrai,</i>	Banque de Courtrai.
<i>Audenarde,</i>	Succursale de la Banque de Courtrai.
<i>Menin,</i>	» » »
<i>Mouscron,</i>	» » »
<i>Renaix,</i>	» » »
<i>Sotteghem,</i>	» » »
<i>Ypres,</i>	» » »
<i>Poperinghe,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque de Courtrai
<i>Waereghem,</i>	» » »
<i>Dinant,</i>	Banque Centrale de la Meuse
<i>Arlon,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Meuse.
<i>Ciney,</i>	» » »
<i>Bastogne,</i>	Agence de la
<i>Bouillon,</i>	» » »
<i>Neufchâteau</i>	» » »
<i>Virton,</i>	Bureau auxiliaire
<i>Gand,</i>	Banque de Gand.
<i>Deynze,</i>	Succursale de la Banque de Gand
<i>Eecloo,</i>	» » »
<i>Hasselt,</i>	Banque Centrale du Limbourg.
<i>Maeseyck,</i>	Succursale de la Banque Centrale du Limbourg.
<i>Huy,</i>	Banque de Huy
<i>Andenne,</i>	Succursale de la Banque de Huy
<i>Jodoigne,</i>	» » »
<i>Seraing,</i>	» » »
<i>Waremme,</i>	» » »
<i>La Louvière,</i>	Banque Générale du Centre.
<i>Binche,</i>	Succursale de la Banque Générale du Centre.
<i>Chimay,</i>	» » »
	Fr. 3.000,000
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	25.000.000
	4.000.000
	5.000.000
	»
	5.000.000
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	1.800.000
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	15.000.000
	»
	»
	»
	»
	1.500.000
	»
	3.000.000
	»
	»
	»
	»
	»
	»
	6.000.000
	»
	»

		CAPITAL.
<i>Nivelles,</i>	Succursale de la Banque Générale du Centre .	»
<i>Beaumont,</i>	Agence de la » »	»
<i>Braine-l'Alleud,</i>	» » »	»
<i>Couvin,</i>	» » »	»
<i>Rance,</i>	» » »	»
<i>Erquelinnes,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale du Centre	»
<i>Momignies,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale du Centre	»
<i>Liège,</i>	Banque Générale de Liège	Fr. 10,000,000
<i>Stavelot,</i>	Agence de la Banque Générale de Liège	»
<i>Louvain,</i>	Banque Centrale de la Dyle	2,000,000
<i>Aerschot,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dyle	»
<i>Lierre,</i>	» » »	»
<i>Malines,</i>	» » »	»
<i>Tirlemont,</i>	» » »	»
<i>Wavre,</i>	» » »	»
<i>Mons,</i>	Banque du Hainaut.	5,000,000
<i>Hal,</i>	Succursale de la Banque du Hainaut.	»
<i>Saint-Ghislain,</i>	» » »	»
<i>Soignies,</i>	» » »	»
<i>Braine-le-Comte</i>	Bureau auxiliaire de la Banque du Hainaut.	»
<i>Enghien,</i>	» » » »	»
<i>Lens s/Dendre,</i>	» » » »	»
<i>Lessines,</i>	» » » »	»
<i>Namur.</i>	Banque Centrale de Namur.	2,000,000
<i>Gembloux,</i>	Agence de la Banque Centrale de Namur	»
<i>Ostende,</i>	Banque Générale d'Ostende	3,000,000
<i>Furnes,</i>	Succursale de la Banque Générale d'Ostende	»
<i>Couchelaere,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale d'Ostende	»
<i>Roulers,</i>	Banque de Roulers-Thielt	3,000,000
<i>Dixmude,</i>	Succursale de la Banque de Roulers-Thielt	»
<i>Iseghem,</i>	» » »	»
<i>Thielt,</i>	» » »	»
<i>Tournai,</i>	Banque Centrale Tournaisienne	2,000,000
<i>Ath,</i>	Succursale de la Banque Centrale Tournaisienne	»
<i>Péruwelz,</i>	Agence de la Banque Centrale Tournaisienne	»
<i>Leuze,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Centrale Tournaisienne	»
<i>Verviers,</i>	Banque de Verviers	3,000,000
<i>Dison,</i>	Succursale de la Banque de Verviers.	»

N. B. La Banque de l'Union Parisienne, à Paris, la Banque Belge pour l'Etranger, à Londres-Pékin-Shangaï-Tientsin-Le Caire et Alexandrie, et la Wiener Lombard-und Escompte-Bank, à Vienne, sont chargées du service financier de la Société Générale sur ces places.